Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 063-216303081-20250409-D2025_021-DE

D2025-021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.

Date de convocation : 26 mars 2025

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, DOCHEZ Alain, COQUEL Isabelle, GAZET André, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, MINGUET Géraldine, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Vérène, BELZANNE Arnaud, COURNOL Stéphane, MAHE Lucie, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Procurations : *Delphine LINGEMANN à Isabelle JOURDY*
Antonio CANAVEIRA à Michel AUBAGNAC Antonio
Virginie MICHEL à Jean-Pierre LUNOT
Bruno TIRADON à André GAZET
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : *27*

Nombre de membres présents : *20*

Nombre de suffrages exprimés : *25 dont 5 procurations*

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Approbation du compte de gestion 2024 – Budget annexe Centrales Photovoltaïques

Rapporteur: M. Michel AUBAGNAC, 3ème adjoint

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 063-216303081-20250409-D2025_021-DE

D2025-021

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 063011 — NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES — ETABLISSEMENT : ENERGIE ROYA

Résultats budgétaires de l'exercice

18608 - ENERGIE ROYAT — Exercice 202

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	25 400,00	24 000,00	49 400,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	25 400,00	24 000,00	49 400,00
Mandats émis (f)	12 436,00	0,20	12 436,20
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	12 436,00	0,20	12 436,20
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	12 436,00	0,20	12 436,20

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'approuver le compte de gestion 2024 du Budget annexe Centrales Photovoltaïques,***
- ***De déclarer que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2024 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.***

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 063-216303081-20250409-D2025_021-DE

D2025-021

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,

Marcel ALEDO

VILLE DE ROYAT (P. de D.)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lucie MAHE,

Secrétaire de séance